



La Stratégie de réacheminement des déchets des immeubles à logements multiples

**Rapport sur « Ce que
nous avons appris »**

Mars 2022





Table des matières

La Stratégie de réacheminement des déchets des immeubles à logements multiples	1
Contexte	4
Consultation	4
Le Groupe des conseillers parrains.....	5
Les séances d’information des conseillers municipaux.....	5
Les consultations menées auprès des résidents.....	7
Les séances de dialogue en ligne	7
Le sondage d’opinion publique : Le Plan directeur de la gestion des déchets solides – Série de consultations 2.....	11
Le sondage mené auprès du secteur de la gestion immobilière	13
Pilier recommandé n° 1 : Étendre à tous les immeubles à logements multiples le réacheminement des matières organiques	14
Pilier recommandé n° 2 : Améliorer la promotion et l’information.....	17
Pilier recommandé n° 3 : Explorer les projets pilotes	19
Le Groupe de travail des intervenants des immeubles à logements multiples.....	20
Le Groupe de consultation des intervenants (GCI)	23
Les prochaines étapes	24
Appendice A.....	26
A Le sondage du secteur de la gestion immobilière	26



Solid Waste Master Plan

Plan directeur des **déchets solides**

Le sondage sur la Stratégie de réacheminement des déchets des immeubles à logements multiples	27
Appendice B	39
B Les types d'immeubles gérés	39
Appendice C	43
C Le tableau des difficultés et des solutions : le Groupe de travail des intervenants des immeubles à logements multiples	43



Contexte

La Stratégie de réacheminement des déchets des immeubles à logements multiples (la « Stratégie ») est un projet constitutif du Plan directeur de la gestion des déchets solides (le « Plan directeur »), que la Ville met actuellement au point. Lorsqu'on a présenté en 2019, au Conseil municipal d'Ottawa, la portée du Plan directeur, on a fait état d'une série de projets constitutifs. Ces projets seraient élaborés en même temps que le Plan directeur afin de répondre aux besoins exceptionnels et spécifiques sur le territoire de la Ville. Le personnel a fait savoir que l'élaboration d'une version à court terme de la Stratégie de réacheminement des déchets des immeubles à logements multiples était un projet prioritaire, alors que le Plan directeur était élaboré pour permettre d'accroître la participation aux programmes de recyclage et de bac vert.

Dans la Stratégie, on recommande cinq piliers des projets pour réacheminer plus de déchets dans les immeubles à logements multiples sur un horizon de cinq ans. Ces piliers ont été mis au point après avoir analysé le programme actuel de la Ville pour la gestion des déchets dans les immeubles à logements multiples, ainsi que les commentaires des résidents, du secteur de la gestion immobilière et des conseillers municipaux dans le cadre de la précédente consultation, les autres programmes municipaux, les études de l'industrie et la documentation. Pour les besoins de ce rapport, le secteur de la gestion immobilière regroupe les gestionnaires immobiliers, ainsi que les propriétaires, les superviseurs et les concierges des immeubles.

Voici les cinq piliers des projets recommandés :

1. [Étendre à tous les immeubles à logements multiples le réacheminement des matières organiques;](#)
2. [Améliorer la promotion et l'information;](#)
3. [Explorer les projets pilotes;](#)
4. [Réserver et réaménager l'espace pour permettre de réaliser les programmes d'élimination des déchets;](#)
5. [Porter le changement jusqu'au terme du contrat de collecte.](#)

Consultation

En février et mars 2022, le personnel a demandé l'avis des conseillers municipaux d'Ottawa, des résidents et des locataires, du secteur de la gestion immobilière et du Groupe de



Plan directeur des déchets solides

consultation des intervenants (GCI). On a demandé aux intervenants de commenter les piliers des projets proposés et la situation actuelle du réacheminement des déchets dans les immeubles à logements multiples. On a réuni les commentaires dans des sondages en ligne, des séances de dialogue en virtuel et des réunions individuelles.

Le Groupe des conseillers parrains

Le Groupe des conseillers parrains (GCP) du Plan directeur de la gestion des déchets solides (PDGDS) donne au personnel le soutien des avis stratégiques, des commentaires, des conseils et des lignes de conduite dans l'élaboration et la mise en œuvre du Plan directeur et de ses projets constitutifs. Ce groupe représente le public, veille à sensibiliser les intéressés aux inquiétudes actuelles et aide à éclairer et promouvoir les aspects du Plan directeur et des projets constitutifs à l'intention de ses collègues et de ses commettants.

En janvier 2022, le GCP a tenu une réunion; voici certains thèmes essentiels débattus à propos de la Stratégie :

- La Stratégie de réacheminement des déchets des immeubles à logements multiples est un projet important à lancer pour permettre de réacheminer plus de déchets.
- Il est important de consulter les propriétaires d'immeubles et de veiller à les responsabiliser dans le cadre des programmes de réacheminement des déchets mis en œuvre.
- La conception des immeubles et l'espace limité sont des obstacles dans de nombreux immeubles dans lesquels on tâche d'adopter le Programme de bac vert.
- La Stratégie devrait permettre d'explorer les tactiques permettant de rejoindre différents résidents en diffusant les documents de communication dans différentes langues, en offrant des mesures d'incitation et en encourageant les tactiques permettant de modifier les comportements.

Les séances d'information des conseillers municipaux

Nous avons tenu huit séances d'information à l'intention des conseillers municipaux dans les quartiers réunissant le plus grand nombre d'immeubles à logements multiples. Pendant ces séances, on a donné aux conseillers municipaux de l'information sur les piliers du projet, sur



Plan directeur des déchets solides

les délais prévus dans la mise en œuvre et sur l'ensemble de la Stratégie. Voici les quartiers qui réunissent le plus grand nombre d'immeubles à logements multiples :

- Rideau-Vanier – Mathieu Fleury, conseiller municipal;
- Somerset – Catherine McKenney, conseiller municipal;
- Kitchissippi – Jeff Leiper, conseiller municipal
- Rivière – Riley Brockington, conseiller municipal;
- Rideau-Rockcliffe – Rawlson King, conseiller municipal;
- Baie – Theresa Kavanagh, conseillère municipale;
- Capitale – Shawn Menard, conseiller municipal;
- Alta Vista – Jean Cloutier, conseiller municipal.

Voici un aperçu des grands thèmes dont il a été question dans les séances d'information des conseillers municipaux :

- Les conseillers sont d'accord, conformément au Plan directeur, pour fermer les colonnes vide-ordures et les convertir afin de permettre d'éliminer les matières organiques.
- Les conseillers municipaux sont favorables aux recommandations et encouragent le personnel à faire preuve d'audace dans l'approche à adopter pour améliorer le réacheminement des déchets.
- Il est absolument essentiel d'accroître les efforts de promotion et d'information. Certains conseillers municipaux ont encouragé le personnel à travailler en collaboration avec les écoles et les jeunes, et nombreux étaient ceux qui étaient d'accord pour offrir dans différentes langues l'information sur le programme de lancement.
- Il pourrait être utile, pour encourager la participation, de créer une cible annuelle dans le réacheminement et de la faire connaître aux gestionnaires immobiliers et aux résidents.



Solid Waste Master Plan

Plan directeur des déchets solides

- Il est important de consulter les intervenants de Logement communautaire d'Ottawa (LCO) et du Groupe de travail des intervenants des immeubles à logements multiples et de travailler en collaboration avec eux.
- On a reconnu que l'espace limité est un problème dans certains immeubles quand il s'agit d'étendre la collecte des matières organiques ou de tâcher de rendre plus accessibles et pratiques les programmes de réacheminement.
- Les résidents et les gestionnaires immobiliers devraient être au courant des économies qu'on pourrait réaliser en réacheminant les déchets quand il s'agit des coûts des immobilisations reportés dans l'aménagement des décharges publiques.
- Les programmes d'incitation financière pourraient aider les ménages à revenus faibles qui souhaitent participer aux programmes de réacheminement des déchets.
- Les conseillers municipaux ont fait savoir que les résidents comme les gestionnaires immobiliers s'inquiètent de la vermine et des animaux nuisibles de plus en plus nombreux depuis qu'on a lancé le programme de bacs verts.

Les consultations menées auprès des résidents

Les séances de dialogue en ligne

Les résidents des immeubles à logements multiples ont été invités à participer, en février et mars 2022, à des séances de dialogue afin d'aider le personnel à mieux connaître les obstacles et les solutions à adopter pour améliorer la participation aux programmes de réacheminement. L'étude de marché avait permis de recenser les difficultés et les solutions envisageables pour permettre au personnel de se pencher sur la question; le personnel a donc profité de cette occasion pour entendre parler des tactiques que les résidents recommandent d'adopter afin d'accroître la participation et pour éclairer les techniques et les tactiques de communication auxquelles il faudrait faire appel pour accroître la participation dès qu'un immeuble se dote d'un programme de réacheminement ou dans les immeubles qui ont déjà adopté ce programme.

Nous avons annoncé ces séances sur la plateforme Participons Ottawa, en plus d'en faire la promotion sur les comptes de la Ville dans les réseaux sociaux et en communiquant directement par courriel avec les groupes suggérés. Nous avons programmé deux séances



Plan directeur des déchets solides

de dialogue en ligne, auxquelles se sont inscrits 91 résidents au total. Dans ces séances, qui se sont déroulées dans Zoom, on a mis sur pied trois sous-groupes pour permettre de mener des discussions vigoureuses sur trois thèmes distincts.

On a demandé aux résidents, au moment où ils se sont inscrits, s'ils avaient accès ou non à des programmes de réacheminement et, le cas échéant, s'ils participaient à ces programmes.

- Accès au Programme de bac vert : 53 % y ont accès, 40 % n'y ont pas accès et 8 % ne le savaient pas vraiment ou ont apporté une réponse qui ne permettait pas de tirer une conclusion.
- Participation aux programmes de réacheminement : 63 % y participent, 31 % n'y participent pas et 7 % ont apporté des réponses qui ne permettaient pas de tirer des conclusions.

Il faut signaler que tous les résidents qui avaient accès au Programme de bac vert ont fait savoir qu'ils participaient à ce programme, sauf un résident, qui n'y participe pas, mais qui prend part aux programmes de recyclage.

Nous avons demandé aux participants de constituer de petits groupes, que nous avons invités à commenter les questions suivantes :

1. Quels sont les meilleurs moyens de prendre connaissance de l'information à propos d'un nouveau programme de gestion des déchets (le programme de bac vert lorsqu'il a été lancé)?
2. De quel type d'information vos voisins et vous avez-vous besoin pour participer au Programme de bac vert?
3. Y a-t-il, dans votre immeuble, des problèmes du point de vue de l'accessibilité et de la praticité des programmes de réacheminement des déchets? Quelles sont vos idées pour résoudre ces problèmes?
4. Quels autres obstacles et difficultés devez-vous affronter? Quelles seraient les solutions à y apporter?



Plan directeur des déchets solides

5. Quels sont les outils et les approches auxquels la Ville devrait faire appel pour communiquer, avec les résidents et les locataires des immeubles à logements multiples, à propos des programmes de gestion des déchets?
6. Quelle information serait utile de vous adresser, à vous et à vos voisins, à propos des programmes de gestion des déchets, de recyclage, de bac vert et des autres programmes de gestion des déchets?

Voici l'ensemble des réponses qui revenaient le plus souvent :

- Les participants étaient d'accord pour dire et ont même répété que l'information est importante. Certains résidents ont constaté que le Programme de bac vert pouvait être compliqué au début. Les participants étaient d'accord pour dire que l'information devrait être donnée dès le lancement d'un nouveau programme, puis à intervalles réguliers. Les tactiques devraient cibler les résidents à la maison et les enfants à l'école.
- Les résidents ont recommandé de faire appel à tous les circuits de communication qui existent, dont YouTube, les réseaux sociaux, les applications téléphoniques de la Ville, le courriel, les affiches, les brochures imprimées et les aimants à frigo, pour informer les résidents.
- De nombreux participants préféraient les messages clairs et concis; certains souhaitaient des listes détaillées de ce que l'on peut ou non jeter dans chaque flux de déchets.
- On a laissé entendre que les séances d'information en personne, un programme d'ambassadeurs et d'ambassadrices et le bouche-à-oreille constituaient des moyens efficaces pour donner aux résidents de l'information sur les programmes de gestion des déchets.
- Certains participants souhaitaient dresser le bilan global de l'importance et des avantages des programmes de recyclage et de bac vert (impact sur les émissions de gaz à effet de serre et sur la durée de la décharge publique et économies financières, entre autres).



Plan directeur des déchets solides

- Les participants étaient d'accord pour dire que la Ville devrait éventuellement offrir plus d'information dans d'autres langues que le français et l'anglais et qu'il est utile de se servir de pictogrammes.
- Les résidents souhaitaient profiter de programmes d'incitation, par exemple les rabais sur l'impôt foncier offert à ceux qui participent aux programmes de recyclage et de bac vert.
- Il est plus pratique de jeter les déchets que d'éliminer les matières recyclables et les déchets destinés au bac vert, surtout dans les immeubles dotés de colonnes vide-ordures. Les résidents de ces immeubles ont fait savoir que les bacs destinés au réacheminement des déchets sont rangés dans le sous-sol ou dans une enceinte en extérieur. Certains participants ont suggéré d'aménager sur chaque étage une salle d'ordures dans laquelle il y aurait des bacs pour les matières recyclables et les déchets organiques ou de voir à ce que tous les flux de déchets soient réunis dans la même salle.
- On a signalé que la salle dans laquelle se trouvent les bacs pour l'élimination des déchets et la taille des bacs représentaient des difficultés pour les résidents qui ont des problèmes de mobilité. La sécurité peut être un motif d'inquiétude dans les mois de l'hiver lorsqu'il s'agit d'avoir accès aux bacs en extérieur quand les allées sont glacées, et certains bacs sont trop hauts pour que certains résidents puissent les atteindre et y déposer des déchets.
- De nombreux participants étaient d'accord pour dire qu'il n'y a pas assez de place, dans les immeubles à logements multiples, pour les bacs à déchets (dans chaque logement et dans les zones communes). Les participants ont laissé entendre que la Ville devrait travailler en collaboration avec le personnel de la gestion immobilière afin d'apporter des solutions ou de réduire la taille des bacs à déchets afin de prévoir plus de place pour les bacs de matières recyclables et de déchets organiques. Certains ont suggéré à la Ville de prévoir de petits bacs de cuisine pour l'élimination des déchets organiques dans les logements.
- Les bestioles et les animaux nuisibles dissuadent de nombreux dirigeants de faire appel aux programmes de recyclage et d'élimination des déchets organiques. Certains participants qui font appel au Programme de bac vert ont constaté que les sacs de



Plan directeur des déchets solides

plastique qui servent à tapisser l'intérieur des bacs viennent réduire le facteur de « dédain ».

- Certains participants ont suggéré de déposer dans le congélateur des déchets organiques avant de les déposer dans le bac commun pour les éliminer afin de résoudre les problèmes d'odeurs nauséabondes et de vermine. Les participants ont suggéré à la Ville de donner, aux résidents et au secteur de la gestion immobilière, des conseils pour réduire les odeurs nauséabondes.
- Les résidents souhaitent qu'on mène des missions de vérification des déchets afin de connaître le rendement de leur immeuble et de leur permettre de savoir s'ils atteignent les objectifs du programme.
- Les participants souhaitaient que la Ville distribue des trousse de bienvenue quand on lance un programme ou que des nouveaux locataires emménagent dans des immeubles afin de savoir en quoi consistent les programmes, comment y faire appel et à qui il faut s'adresser pour de l'information sur ces programmes.

Le sondage d'opinion publique : Le Plan directeur de la gestion des déchets solides – Série de consultations 2

Nous avons mené un sondage d'opinion publique dans la série de consultations 2 sur le Plan directeur; cette série comportait des questions précises sur les obstacles, sur les difficultés et sur la nature de l'aide qui permettrait d'accroître la participation aux programmes de réacheminement des déchets dans le secteur des immeubles à logements multiples. Les participants à ce sondage ont fait état des principaux obstacles, à savoir le manque de place dans les logements pour ranger les bacs (46 % des répondants), la vermine et la propreté (41 % des répondants), les immeubles qui n'ont pas de programme de bac vert (40 % des répondants), les situations dans lesquelles il est plus facile de jeter les déchets que de les recycler ou de se servir du bac vert (40 % des répondants) et le manque de connaissances sur les moyens de trier les déchets (35 % des répondants).

Nous avons demandé aux répondants ce qui pourrait les aider, eux ou leurs voisins, à faire appel au Programme de bac vert : 60 % des résidents ont fait savoir que s'il était plus pratique de jeter les ordures dans le bac vert, on encouragerait la participation. Ils ont aussi fait savoir qu'il fallait que les déchets soient gérés plus proprement et soient moins odorants (54 % des



Plan directeur des déchets solides

répondants), qu'il fallait mieux connaître le fonctionnement du Programme de bac vert et ses bienfaits pour l'environnement (50 % des répondants) et qu'on devrait donner plus d'information quand on lance le Programme de bac vert, en installant des kiosques d'information et en livrant les documents d'information de porte en porte (40 % des répondants).

Les répondants ont aussi pu donner le contexte de leurs réponses. Voici les grands thèmes relevés grâce au sondage.

Obstacles et difficultés

- Les répondants ne sont pas disposés à trier les matières recyclables et les déchets organiques.
- Ils ne savent pas comment bien trier les matières.
- Il n'y a pas assez de place dans les logements pour d'autres bacs.
- Il n'y a pas de place dans la salle des ordures pour d'autres bacs.

Ce qui aiderait les résidents et leurs voisins à faire appel au Programme de bac vert :

- Les règlements d'application qui rendraient le recyclage obligatoire.
- Le recours aux différents réseaux sociaux pour annoncer le programme et attirer l'attention des résidents.
- Les campagnes d'information continues.

Parmi les 1 002 résidents sondés, 28,5 % ont fait savoir qu'ils faisaient partie d'un groupe méritant l'équité; ils ont déclaré que le manque de place dans leur logement pour ranger les bacs (52 % des répondants) constituait l'obstacle le plus considérable; venaient ensuite ceux pour qui il est plus facile de jeter les ordures au lieu de recycler les matières ou de se servir du bac vert (43 % des répondants), ceux pour qui la vermine et la propreté constituaient des problèmes (42 % des répondants), et enfin ceux qui habitaient un immeuble qui n'était pas doté d'un programme de bac vert (40 % des répondants). Quand on leur a demandé ce qui les aiderait, eux ou leurs voisins, à se servir du bac vert, 63 % des répondants ont affirmé qu'il serait utile que les déchets soient mieux gérés et qu'il faudrait éviter les déchets nauséabonds;



Plan directeur des déchets solides

venaient ensuite ceux pour qui il était plus pratique de jeter les déchets dans le bac vert (60 % des répondants) et ceux qui souhaitent mieux connaître le fonctionnement du programme de bac vert et ses bienfaits environnementaux (56 % des répondants); enfin, 45 % des répondants ont affirmé qu'il serait utile de donner plus d'information en lançant le programme (kiosques d'information et livraison des documents d'information de porte en porte).

Les répondants ont aussi pu donner le contexte de leurs réponses. Voici les grands thèmes relevés grâce au sondage.

Obstacles et difficultés

- Méconnaissance de la séparation des matières recyclables;
- Absence générale de volonté de participer;
- Les handicaps et l'inaccessibilité pourraient constituer des obstacles ou des difficultés dans la séparation des déchets.

Ce qui aiderait les résidents à participer :

- Veiller à ce que la salle de rangement des bacs communs soit pratique et accessibles pour tous les résidents.
- Améliorer les processus de déverminage.
- Offrir des bacs de cuisine gratuits pour les logements de tous les résidents.

Le sondage mené auprès du secteur de la gestion immobilière

L'Eastern Ontario Landlord Organization, Logement communautaire d'Ottawa, l'Ottawa Region Landlords Association, l'Ottawa Small Landlord Association et les membres du Groupe de travail des intervenants des immeubles à logements multiples ont adressé au nom de la Ville, au secteur de la gestion immobilière, un sondage invitant ce secteur à commenter la Stratégie. Nous avons reçu 73 réponses de personnes qui exercent différentes fonctions dans le secteur de la gestion immobilière :

- 53 % se sont identifiés comme des gestionnaires immobiliers;
- 11 % étaient propriétaires d'immeubles;



Plan directeur des déchets solides

- 19 % étaient des concierges ou faisaient partie du personnel de l'entretien;
- 16 % se sont identifiés comme représentants de locataires.

Ont participé à ce sondage, des représentants des sociétés de gestion immobilière suivantes : Aliferous Property Management, Capital Properties, Cityview Rental Services, Ferguslea Properties, Glenview Management Ltd, GWL Realty Advisors Inc., Hazleview Properties, Homestead Land Holdings Ltd, Minto Properties Inc., Osgoode Properties, la Société de logement communautaire d'Ottawa, Paramount Properties et Urbandale Corporation. Cinq répondants se sont identifiés comme professionnels indépendants dans le secteur des immeubles à logements multiples. Le lecteur trouvera dans l'appendice B une vue d'ensemble des types d'immeubles gérés par les personnes qui ont répondu au sondage; nous reproduisons dans l'appendice A l'intégralité du texte de ce sondage.

Pilier recommandé n° 1 : Étendre à tous les immeubles à logements multiples le réacheminement des matières organiques

Voici les résultats du sondage :

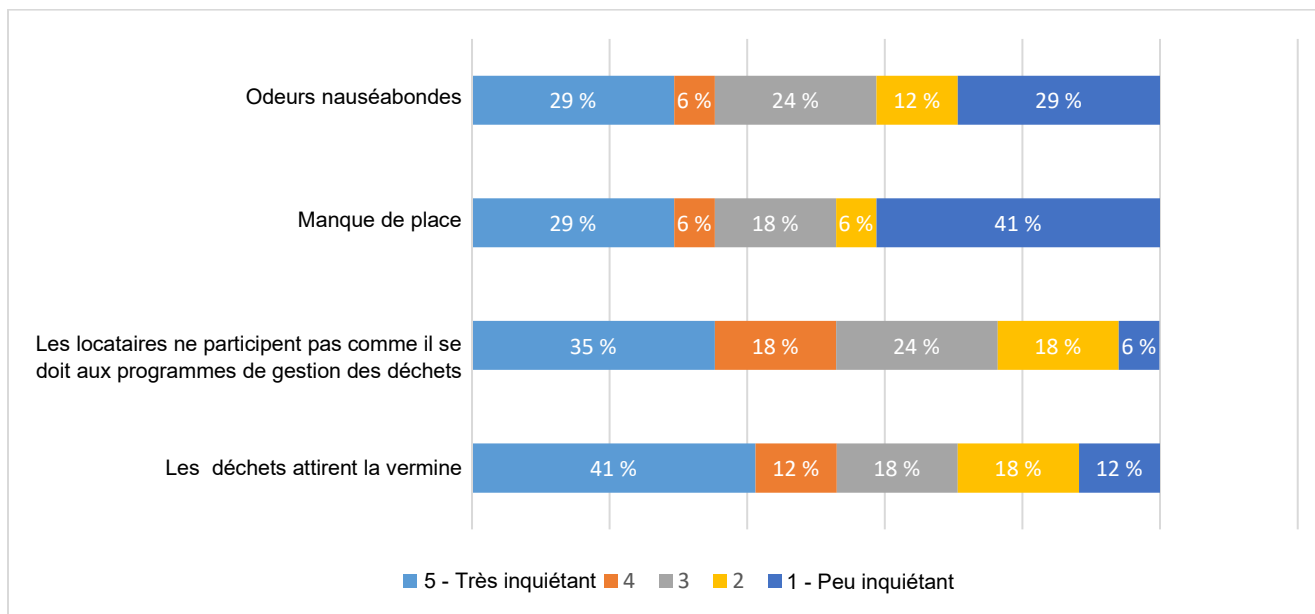
- Cinquante-six pour cent des répondants ont fait savoir qu'il n'y a pas de programme de bac vert dans les immeubles qu'ils gèrent; ils ont invoqué les raisons suivantes :
 - Les locataires ne participent pas comme il se doit aux programmes de gestion des déchets (73 % des répondants).
 - Il n'y a pas assez de place pour ranger le bac vert (70 % des répondants).
 - Vermine (64 % des répondants).
 - Odeurs nauséabondes (63 % des répondants).
 - Divers (16 % des répondants). Ceux qui ont coché la mention « Divers » ont fait savoir qu'on n'avait pas offert le Programme de bac vert dans leur immeuble ou que leur immeuble n'était pas prêt à commencer à y participer.
- Quarante-quatre pour cent des répondants gèrent des immeubles dotés d'un programme de bac vert. On leur a demandé de classer leurs motifs d'inquiétude à



Solid Waste Master Plan

Plan directeur des déchets solides

propos des différentes difficultés éprouvées dans le Programme de bac vert avant d'adopter ce programme :



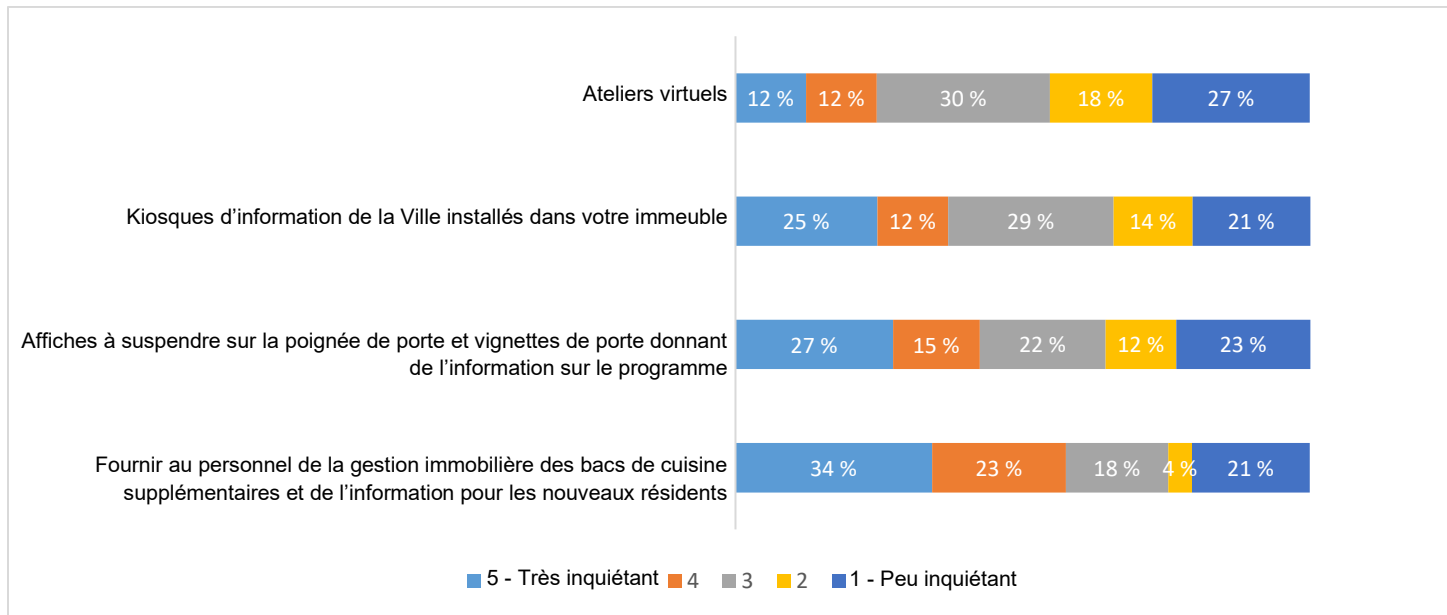
- Les répondants qui participent au Programme de bac vert et qui s'attendaient à ces difficultés ou qui les avaient vécues ont fait part des solutions qu'ils avaient adoptées pour réduire ou circonscrire les motifs d'inquiétude à propos de ce programme. Ces solutions consistent entre autres à :
 - ranger les bacs verts à l'extérieur;
 - prévoir des affiches d'information pour les résidents;
 - tapisser l'intérieur des bacs verts communs avec des sacs de plastique pour réduire les odeurs nauséabondes et le fouillis;
 - se servir de sacs de plastique pour tapisser l'intérieur des bacs, installer un éclairage aux UV pour éviter la prolifération des asticots et ranger les bacs verts et les poubelles séparément afin d'encourager le tri en bonne et due forme des déchets.
- À la question de savoir s'ils étaient d'accord avec la recommandation du bac vert obligatoire, 68 % de l'ensemble des participants ont répondu qu'ils étaient favorables à



Plan directeur des déchets solides

cette recommandation. On a demandé aux répondants qui n’y étaient pas favorables d’expliquer leurs motifs et, s’il y avait des obstacles ou des difficultés, s’ils s’attendaient à ce que la Ville rende obligatoire la collecte des bacs verts dans tous les immeubles à logements multiples d’ici 2025. Voici les réponses apportées à ces questions :

- Les locataires ne participent pas comme il se doit au programme : il faut mieux informer les résidents, notamment en diffusant les documents de communication dans différentes langues. Selon les inquiétudes exprimées, ce programme salirait encore plus les immeubles, et certains locataires jetteraient tous leurs déchets dans le bac vert.
- Travaux supplémentaires pour le personnel de la gestion immobilière. Surveiller l’utilisation que font les résidents des programmes de gestion des déchets est un travail à temps plein; on ne souhaite pas non plus décontaminer les bacs verts.
- Vermine : le bac vert aggravera les problèmes existant de vermine.
- Odeurs nauséabondes.
- Place limitée : il n’y a pas assez de place pour les bacs verts.
- Parmi ces répondants, certains ont fait savoir que la responsabilisation des locataires, la collecte municipale des bacs verts contaminés, le fait de ne pas obliger à ramasser les matières organiques durant l’été, offrir de petits bacs verts et prévoir différentes collectes du bac vert chaque semaine pourraient constituer des solutions qui permettraient d’appuyer la recommandation sur l’obligation du bac vert.
- Dans le sondage, on invitait les répondants à indiquer dans quelle mesure ils étaient d’accord avec les initiatives de sensibilisation pour mieux faire connaître aux résidents l’existence du Programme de bac vert au moment de son lancement.



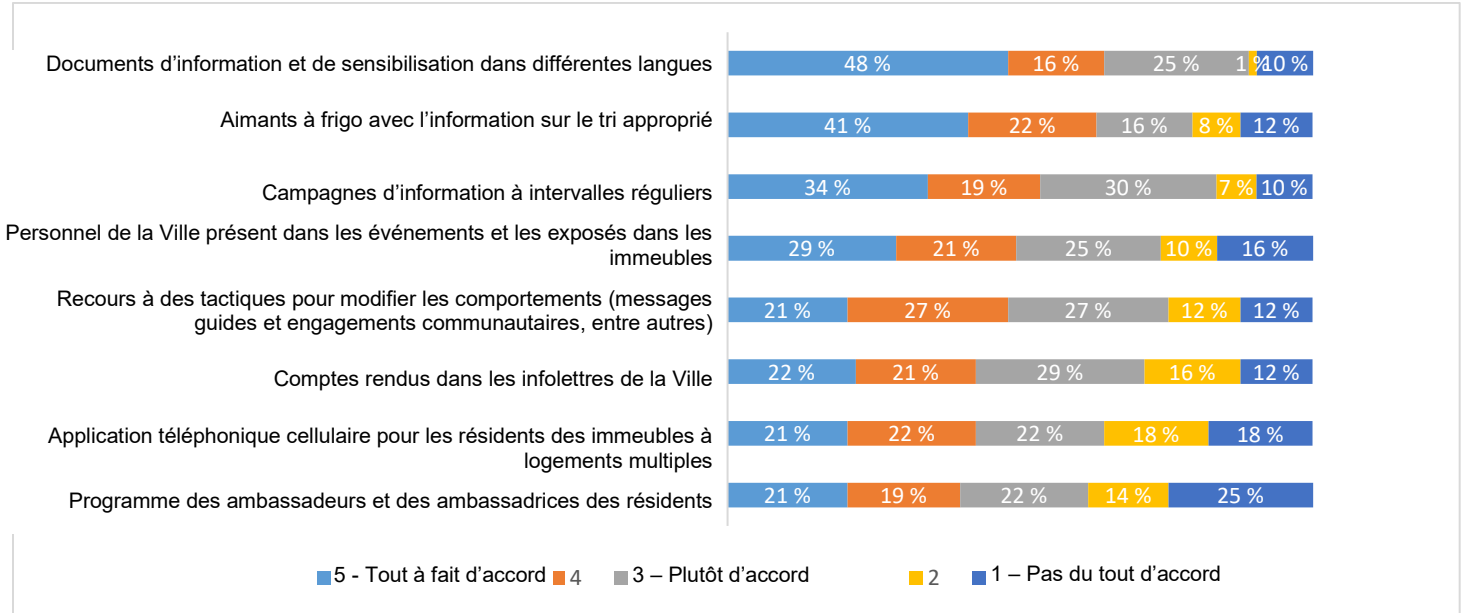
- Parmi les autres suggestions soumises par les répondants au sondage pour l'aide à offrir dans la promotion et l'information au moment du lancement du Programme de bac vert, il faudrait donner l'information dans différentes langues, poser des affiches dans les zones communes, donner au personnel de la gestion immobilière une formation sur le Programme de bac vert et offrir des mesures d'incitation pour que les résidents se décident à y participer.

Pilier recommandé n° 2 : Améliorer la promotion et l'information

- Outre l'aide dans la communication avec les locataires quand on lance un programme de bac vert, on demandait aux résidents d'indiquer les tactiques qui seraient le plus utiles à leur avis pour aider le secteur de la gestion immobilière à donner aux résidents de l'information en continu à propos des programmes de gestion des déchets.



Plan directeur des déchets solides



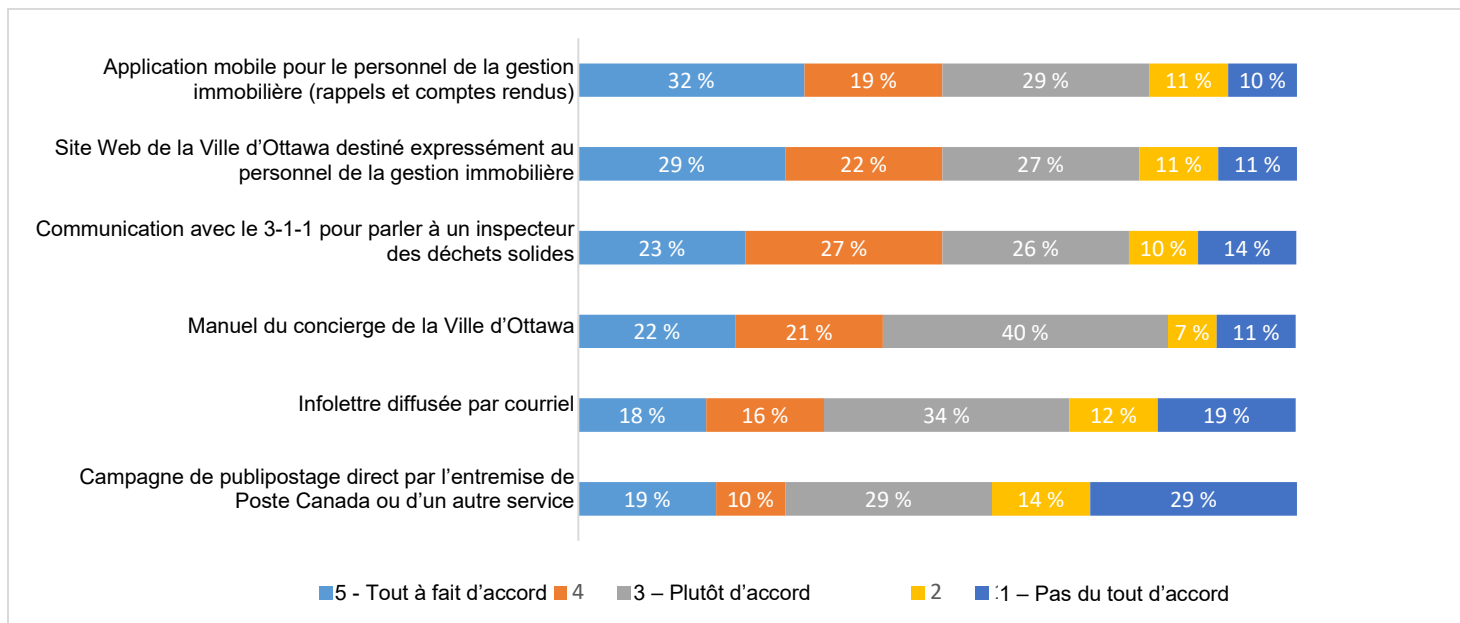
- Les affiches, les campagnes de publipostage direct à l'intention des ménages-résidents et les billets sur les réseaux sociaux font partie des autres idées exprimées par les répondants au sondage.

Dans le sondage, on demandait aux répondants de faire savoir dans quelle mesure ils étaient d'accord ou non avec les outils servant à sensibiliser ou à informer le personnel de la gestion immobilière sur les programmes de gestion des déchets :



Solid Waste Master Plan

Plan directeur des déchets solides



Les répondants au sondage étaient parfaitement d'accord avec l'idée d'une application mobile pour le personnel de la gestion immobilière (51 % étaient favorables à l'idée), ainsi qu'avec un site Web de la Ville d'Ottawa destiné expressément au personnel de la gestion immobilière (51 % étaient favorables à l'idée) et avec l'aide offerte par un inspecteur des déchets solides (51 % étaient favorables à l'idée).

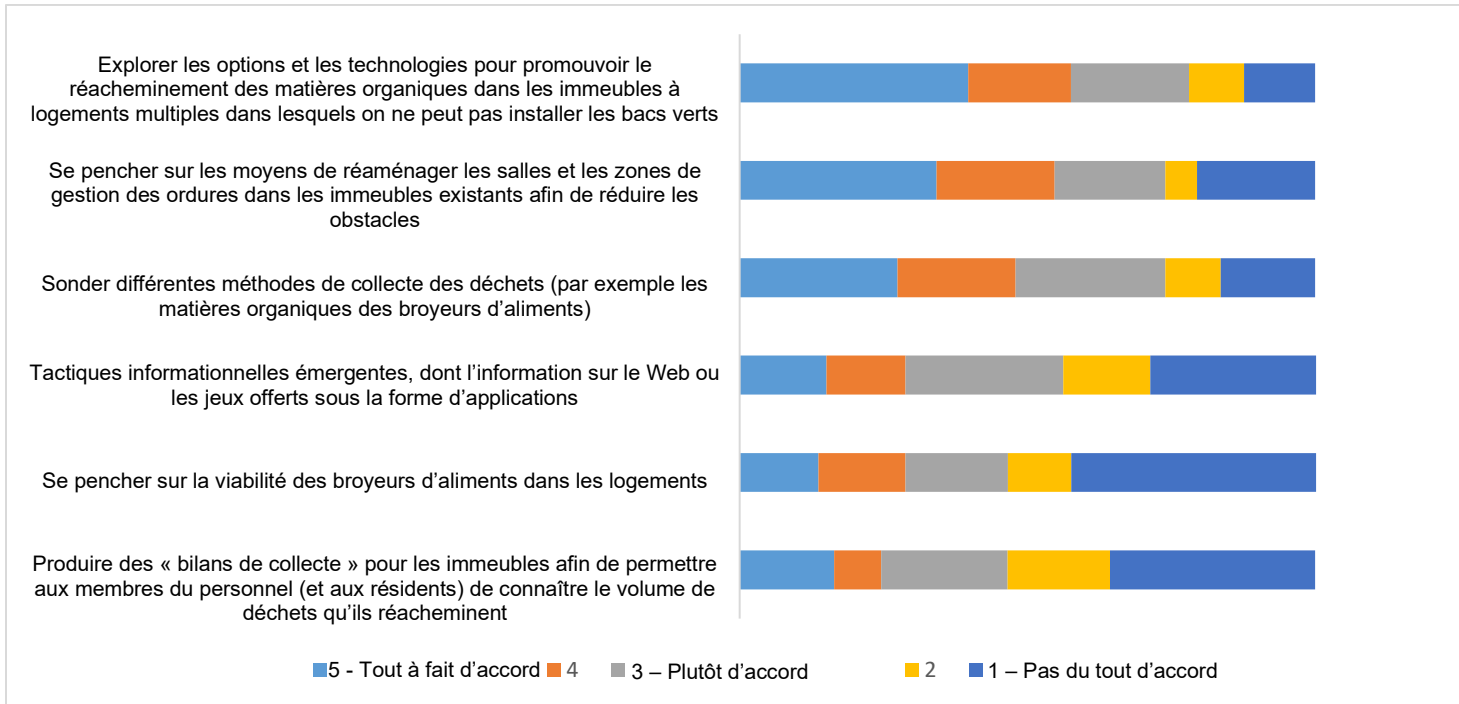
Pilier recommandé n° 3 : Explorer les projets pilotes

Dans le sondage, on invitait les participants à faire savoir dans quelle mesure ils étaient d'accord ou non avec les différents programmes pilotes envisagés. Voici les programmes pilotes sur lesquels ils étaient appelés à se prononcer :



Solid Waste Master Plan

Plan directeur des déchets solides



L'option à laquelle les répondants au sondage étaient le plus favorables (56 % des répondants) est celle qui consiste à se pencher sur les options et sur les technologies permettant de promouvoir le réacheminement des matières organiques dans les immeubles à logements multiples qui ne permettent pas d'installer des bacs verts; viennent ensuite l'étude des moyens de réacheminer les salles et les zones de rangement des ordures dans les immeubles existants afin de réduire les obstacles (55 % des répondants favorables à l'idée) et le sondage de différentes méthodes de collecte des déchets, dont les conteneurs à chargement frontal pour la collecte des déchets organiques (48 % des répondants favorables à l'idée). Les répondants qui ont fait des commentaires ont fait savoir qu'ils s'inquiétaient des broyeurs d'aliments dans les logements et de leur impact potentiel sur le réseau d'égout et sur les infrastructures des immeubles.

Le Groupe de travail des intervenants des immeubles à logements multiples

Ce groupe de travail a été constitué en 2018 en prévision des mesures prises par la Ville pour étendre le réacheminement des matières organiques à l'ensemble des immeubles à logements multiples. Ce groupe a pour objectif de réunir les commentaires sur les difficultés



Plan directeur des déchets solides

exceptionnelles qu'affrontent les gestionnaires immobiliers dans le réacheminement des déchets et de recenser les possibilités et les solutions à adopter pour résoudre les difficultés.

Le Groupe de travail des intervenants des immeubles à logements multiples s'est à nouveau réuni en mars 2022 pour discuter des recommandations de la Stratégie et des commentaires exprimés dans le sondage mené auprès du secteur de la gestion immobilière, dans les séances de dialogue avec les résidents et dans les réunions avec les conseillers municipaux.

Pendant sa réunion, le Groupe de travail :

- a revu les commentaires du secteur de la gestion immobilière, de concert avec les solutions qu'il a suggéré d'apporter en 2019 afin de résoudre les difficultés, ainsi que les autres commentaires du secteur de la gestion immobilière, des résidents et des membres du Conseil municipal (veuillez consulter l'appendice C);
- a discuté de l'approche à adopter pour intégrer toutes les propriétés dans un programme obligatoire de réacheminement des matières organiques (à la condition que ce programme soit approuvé par le Conseil municipal);
- a revu les projets pilotes envisageables;
- a fait des commentaires sur les tactiques de promotion et d'information.

La synthèse ci-après porte sur les idées et les commentaires qui revenaient le plus souvent sur les thèmes débattus :

- Le Groupe de travail était d'accord avec les solutions déjà proposées, en précisant toutefois que le verrouillage des bacs verts ne mettra pas fin au problème des mouches à fruits et que certains résidents ne voulaient pas toucher les bacs pour les déverrouiller ni ouvrir le couvercle pour jeter les déchets.
- Le Groupe de travail a reconnu et validé les difficultés recensées dans le sondage du secteur de la gestion immobilière et a fait savoir que bien des difficultés ne sont pas insurmontables si le programme est bien planifié. Malgré tout, le Groupe de travail a rappelé que la place est limitée dans certains immeubles, ce qui ne leur permet pas d'adopter le Programme de bac vert. Certains membres du Groupe de travail souhaitaient savoir comment le secteur de la gestion immobilière était censé gérer les



Plan directeur des déchets solides

résidents qui faisaient appel au programme à mauvais escient malgré les efforts d'information. Le personnel de la Ville s'en remettra au gouvernement provincial pour les lignes de conduite à ce sujet.

- Les membres du Groupe de travail étaient d'accord pour recommander un programme obligatoire de gestion des matières organiques dans les immeubles à logements multiples ou n'étaient pas étonnés de cette recommandation. Les membres du Groupe de travail qui prévoyaient des problèmes ou des difficultés ont fait savoir que ces problèmes ou difficultés se produiraient dans un ou plusieurs de leurs immeubles.
- On souhaitait avoir des éclaircissements sur le processus d'intégration et sur les types d'immeubles qui pourraient avoir droit à un délai de grâce dans le lancement d'un programme de réacheminement des matières organiques.
- Ils étaient d'accord avec une approche progressive dans l'intégration de tous les immeubles dans le cadre d'un programme de réacheminement des matières organiques, sans toutefois être d'accord avec l'approche recommandée mise au point par la Ville. Le Groupe envisageait différentes approches dans l'intégration de tous les immeubles dans un programme obligatoire de réacheminement des matières organiques et souhaitait y collaborer en continu.
- Le Groupe réclamait une certaine souplesse dans l'approche à adopter pour intégrer tous les immeubles dans le programme de réacheminement des matières organiques. Un membre du Groupe de travail a donné l'exemple d'un gestionnaire immobilier que la Ville contacterait pour intégrer un immeuble alors que ce gestionnaire préférerait le réacheminement des matières organiques dans un immeuble différent; on les a invités à s'exprimer sur les considérations saisonnières après que plusieurs membres aient fait savoir que d'après leur expérience, les locataires étaient plus nombreux à participer à un programme de réacheminement lancé au printemps et à l'automne plutôt que durant l'été ou en hiver.
- Le Groupe de travail était d'accord avec les projets pilotes proposés et avec le niveau de l'accord exprimé dans le sondage du secteur de la gestion immobilière. Comme l'ont fait les répondants à ce sondage, les membres du Groupe de travail se sont dits inquiets des broyeurs d'aliments dans les logements et ont précisé qu'il fallait nettoyer



Plan directeur des déchets solides

plus régulièrement les tuyaux et que ces broyeurs pourraient causer des refoulements dans les canalisations verticales des immeubles.

- Les membres du Groupe de travail ont fait des commentaires sur le Plan directeur, dont l'incinération, la fermeture des colonnes vide-ordures et la conversion de ces colonnes à la gestion des matières organiques. De nombreux membres du Groupe de travail étaient favorables à la fermeture des colonnes vide-ordures, en attirant toutefois l'attention sur les risques que les colonnes de matières organiques soient plus contaminées, puisque certains résidents jetteront l'ensemble de leurs déchets dans le flux de déchets le plus pratique.
- Tous les membres du Groupe de travail étaient d'accord avec les commentaires exprimés sur l'importance de l'aide apportée par la Ville dans la communication avec les résidents et dans l'information à leur donner et souhaiteraient que ces efforts se poursuivent, puisqu'il s'agit d'un travail très laborieux pour le secteur de la gestion immobilière. Certains membres du Groupe souhaitaient que cette aide soit offerte en continu (tous les six mois ou une fois par an).

Le Groupe de consultation des intervenants (GCI)

Ce groupe est constitué de personnes et d'organismes présents sur tout le territoire de la Ville et représentant l'ensemble des points de vue des résidents et des intervenants, dont les différents profils démographiques et types de logements. Le GCI constitue une tribune libre pour l'apprentissage commun et permet de tenir un meilleur discours sur les thèmes liés au Plan directeur et à ses projets constitutifs. Nous avons organisé, à l'intention des membres intéressés du GCI, une séance d'information sur la Stratégie, en donnant un aperçu de cette stratégie et des piliers proposés. Pendant la séance d'information, les membres du GCI ont fait savoir qu'ils étaient favorables à tous les piliers et ont fait d'autres commentaires, que nous exposons ci-après.

Voici un aperçu des commentaires du GCI sur la version provisoire de la Stratégie :

- Les membres étaient d'accord avec les difficultés exposées par les résidents et par le secteur de la gestion immobilière dans le réacheminement d'un plus grand volume de matières organiques.



Solid Waste Master Plan

Plan directeur des déchets solides

- Ils ont reconnu qu'il fallait mener des efforts de promotion et d'information ciblés et de grande intensité quand on met en œuvre un nouveau programme.
- La Ville devrait envisager de réaliser des programmes de compostage dans les cours-jardins des immeubles à logements multiples dotés de jardins communautaires.
- Certains membres ont exprimé des inquiétudes à propos du volume de travail à consacrer par chaque immeuble au lancement d'un nouveau programme de gestion des matières organiques.
- Les messages de sensibilisation et d'information devraient illustrer l'impact des mesures adoptées sur l'ensemble des initiatives et des priorités environnementales (réduction des émissions de gaz à effet de serre et économies sur les fonds des contribuables en reportant l'obligation d'aménager une nouvelle décharge publique).
- Il faudrait mener des efforts de promotion et d'information à long terme et continus pour tous les ménages d'Ottawa, et non seulement les immeubles à logements multiples.
- Les membres étaient très favorables à un programme d'ambassadeurs et d'ambassadrices des immeubles à logements multiples.
- Ils sont satisfaits d'apprendre que la Ville demande des commentaires et des données à d'autres municipalités sur les projets pilotes de programmes.
- Ils ont exprimé des inquiétudes sur le potentiel d'accroissement de la contamination des bacs verts en convertissant les colonnes vide-ordures en colonnes pour vider les matières organiques.
- On s'inquiète des broyeurs d'aliments dans les logements et leurs répercussions négatives potentielles sur le réseau d'égout.

Les prochaines étapes

Les commentaires exprimés sur la version provisoire de la Stratégie viendront étayer les préparatifs, en priorisant les initiatives que la Ville peut étudier pour accroître les efforts de promotion et d'information, se pencher sur les projets pilotes et permettre de réduire les obstacles et les difficultés dans l'utilisation des programmes de réacheminement des déchets.



Le personnel soumettra un rapport en avril 2022 au Conseil municipal d'Ottawa. Si ce rapport est approuvé, on commencera à mettre en œuvre, à la fin de 2022, les piliers des projets recommandés.



Appendice A

Le sondage du secteur de la gestion immobilière





Appendice A

Le sondage sur la Stratégie de réacheminement des déchets des immeubles à logements multiples

Ce sondage s'adresse aux propriétaires, aux gestionnaires ou aux responsables de l'entretien des immeubles de six logements ou plus.

Il est destiné à aider le personnel de la Ville à mettre au point la Stratégie de réacheminement des immeubles à logements multiples, qui sera soumise au Comité et au Conseil municipal dès le printemps 2022. Bien que ce projet ne comprenne pas de recommandations qui cadrent avec les options proposées et décrites dans leurs grandes lignes dans la version provisoire du Plan directeur de la gestion des déchets solides, il s'agit de deux projets distincts, qui feront donc l'objet de deux rapports séparés.

Avant de répondre à ce sondage, nous vous invitons à prendre connaissance des documents qui vous ont été adressés. Si vous avez des questions, veuillez nous les adresser par courriel (PlanDechets@ottawa.ca).

Nous vous remercions à l'avance du temps consacré à ce sondage et de vos commentaires sur la Stratégie.

*Obligatoire

1. Je suis :*

- propriétaire d'immeuble;
- gestionnaire d'immeubles;
- concierge ou membre du personnel de l'entretien (sur les lieux);
- autre : _____

2. À quelle société de gestion immobilière êtes-vous affilié(e)? (S'il y a lieu)



Solid Waste Master Plan

Plan directeur des déchets solides

3. De combien d'immeubles distincts êtes-vous propriétaire, gestionnaire ou responsable de l'entretien?*

 - 1
 - 2-5
 - 6-10
 - 11 ou +

4. De combien de logements êtes-vous propriétaire, gestionnaire ou responsable de l'entretien (approximativement)?*

5. Quels sont les types d'immeubles dont vous êtes propriétaire, gestionnaire ou responsable de l'entretien? (Veuillez cocher toutes les bonnes réponses.)*

 - Immeuble d'appartements de grande hauteur (5 étages ou plus)
 - Immeuble d'appartements de faible hauteur (4 étages ou moins)
 - Complexe de maisons en rangée ou de maisons-jardins dotées d'un service de ramassage des bacs
 - Logements en copropriété (loués)
 - Immeuble locatif
 - Logement social
 - Autre : _____

6. L'immeuble est-il doté de colonnes vide-ordures?*

 - Oui
 - Non



Solid Waste Master Plan

Plan directeur des déchets solides

- Dans certains cas Oui, ou dans certains cas Non (différents immeubles)
7. Combien d'immeubles (approximativement) **ont** des colonnes vide-ordures?*
-
8. Combien d'immeubles (approximativement) **n'ont pas** de colonnes vide-ordures?*
-

Le réacheminement des matières organiques dans les immeubles à logements multiples

Dans cette Stratégie, on recommande d'obliger à lancer, entre 2022 et 2025, la collecte des bacs verts dans tous les immeubles à logements multiples. On pourra ainsi recommander éventuellement, dans le cadre du Plan directeur de la gestion des déchets solides, que dès le milieu de 2025, la collecte des bacs verts devienne une condition à remplir pour avoir droit au service de collecte des déchets de la Ville. Cette dernière préparera un plan de déploiement prévoyant des délais approximatifs pour l'intégration de chaque immeuble en prévision du milieu de 2025.



9. Y a-t-il, dans les immeubles dont vous êtes propriétaire, gestionnaire ou responsable de l'entretien, un service de collecte des bacs verts?*
- Oui
 - Non
 - Dans certains cas Oui, ou dans certains cas Non (différents immeubles)



Solid Waste Master Plan

Plan directeur des déchets solides

10. Pourquoi votre immeuble **ne participe-t-il pas** à la collecte des bacs verts? (Veuillez cocher toutes les bonnes réponses.)*

- Manque de place
- Odeurs nauséabondes
- Service attirant la vermine
- Les locataires ne font pas appel comme il se doit aux programmes de gestion des déchets.
- Autre : _____

11. Dans combien d'immeubles **assure-t-on** le service de collecte des bacs verts?*

12. Dans combien d'immeubles **n'assure-t-on pas** le service de collecte des bacs verts?*

13. Les gestionnaires de certains immeubles à logements multiples non dotés du service de collecte des bacs verts ont exprimé des inquiétudes à propos du lancement du programme. Dans chacune des réponses suivantes, veuillez indiquer s'il s'agissait d'une inquiétude pour vous quand vous avez lancé ce programme.*

	Peu inquiétant				Très inquiétant
	1- Low concern	2	3	4	5- High Concern
Manque de place	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Odeurs nauséabondes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Service attirant la vermine	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les locataires ne font pas appel comme il se doit aux programmes de gestion des déchets	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

14. Comment avez-vous pu surmonter ou gérer ces problèmes?



Solid Waste Master Plan

Plan directeur des déchets solides

15. Vos immeubles pourraient-ils respecter la recommandation destinée à étendre la collecte des bacs verts à l'ensemble des immeubles à logements multiples? *

- Sans objet : nous respectons déjà cette recommandation.
- Oui. Nous pourrions la respecter dans tous les immeubles. (Nous ne la respectons pas à l'heure actuelle.)
- Non. Nous ne pourrions pas la respecter (dans tous les immeubles ou dans certains immeubles).

16. Parmi les immeubles que vous gérez, combien y en a-t-il (approximativement) qui ne respecteraient pas la recommandation?*

17. Êtes-vous d'accord avec cette recommandation?*

- Oui
- Non

18. Pourquoi n'êtes-vous pas d'accord avec cette recommandation? Prévoyez-vous des obstacles ou des difficultés si la Ville impose l'obligation de la collecte des bacs verts d'ici 2025 dans tous les immeubles à logements multiples? *

19. Qu'est-ce qui vous aiderait à être favorable à cette recommandation? *

20. Dans quelle mesure les initiatives suivantes dans la promotion de la sensibilisation des locataires vous seraient-elles utiles pour lancer la collecte des bacs verts dans vos immeubles? *



Solid Waste Master Plan

Plan directeur des déchets solides

	1 - Pas du tout utiles	2	3 - Plutôt utiles	4	5 - Très utiles
Kiosques d'information de la Ville installés dans votre immeuble	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Affiches à suspendre sur la poignée de porte et vignettes de porte donnant de l'information sur le	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Fournir au personnel de la gestion immobilière des bacs de cuisine supplémentaires et de l'information pour les nouveaux résidents	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Ateliers virtuels	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

21. Avez-vous des idées sur d'autres initiatives de promotion de la sensibilisation afin d'encourager les locataires à adopter des comportements utiles? *

Projets pilotes : La Stratégie de réacheminement des déchets des immeubles à logements multiples

Les programmes pilotes visent à analyser les possibilités de se pencher sur les besoins ou les obstacles dans la gestion des déchets des immeubles à logements multiples. Ces programmes pilotes peuvent éclairer les options du Plan directeur de la gestion des déchets solides, dont l'examen des normes d'aménagement des immeubles et le recours à d'autres modèles de conteneur de collecte, ainsi que les contrats de collecte projetés. Ils permettront d'analyser les





Plan directeur des déchets solides

possibilités dans la réalisation des programmes, la sensibilisation et l'information, ainsi que dans la mise en application des programmes, dans la technologie et dans les opérations immobilières.

22. Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes favorable à chacun des programmes pilotes suivants envisagés dans la Stratégie? *



Solid Waste Master Plan

Plan directeur des déchets solides

1-Pas du tout d'accord

2

D'accord

4

5-Tout à fait d'accord

Explorer les modalités selon lesquelles on pourrait réaménager les locaux de rangement des poubelles dans les propriétés existantes afin de réduire les obstacles contre la participation (inaccessibilité, inconvénients et espace limité pour entreposer les bacs et les conteneurs).

Explorer les options et les technologies pour assurer le réacheminement des matières organiques dans les immeubles à logements multiples dans lesquels on ne peut pas adopter le Programme de bac vert.

Sonder différentes méthodes de collecte des déchets (par exemple la collecte des matières organiques, dont les conteneurs à chargement frontal).

Produire des « bilans de collecte » pour les immeubles à logements multiples, afin de permettre aux gestionnaires immobiliers (et peut-être aux résidents) d'avoir une idée de l'importance des déchets réacheminés dans leur immeuble.

Adopter des tactiques d'information émergentes comme la ludification (information grâce à des jeux sur le Web ou dans des applications).

Explorer la possibilité d'installer des broyeur d'aliments dans les logements (broyeurs de déchets).



Solid Waste Master Plan

Plan directeur des déchets solides

23. Recommandez-vous d'autres programmes pilotes pour permettre de réacheminer plus de déchets dans les immeubles à logements multiples? Que suggérez-vous?

La promotion et l'information (PI)

Les municipalités mettent au point et réalisent des initiatives de sensibilisation (promotion et information ou « PI ») pour donner aux résidents de l'information sur les programmes de gestion des déchets et pour les encourager à participer aux activités de réacheminement des déchets. Il s'agit d'une règle de l'art. Les efforts de PI sont souvent considérés comme la pierre angulaire des programmes de gestion des déchets municipaux. On fait



régulièrement appel à différentes tactiques pour faire connaître aux résidents les matières qu'il convient de déposer dans chaque axe de gestion des déchets, notamment les affiches posées dans les locaux à poubelles et les étiquettes d'information sur les bacs et les poubelles.

24. Y a-t-il des attitudes et des comportements spécifiques que la Ville devrait prioriser dans les messages adressés aux locataires afin de rehausser la promotion et l'information?

25. Quels sont les outils qui permettraient de donner aux locataires de l'information sur les programmes de gestion des déchets? *



Solid Waste Master Plan

Plan directeur des déchets solides

	1- Inutiles	2- Peu utiles	3- Plutôt utiles	4	5- Très utiles
Documents d'information et de sensibilisation dans différentes langues	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Campagnes d'information à intervalles réguliers	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Programme des ambassadeurs et des ambassadrices des immeubles à logements multiples (dans lequel un résident ou plusieurs résidents se portent bénévoles afin de promouvoir l'amélioration du traitement des déchets auprès des autres locataires)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Personnel de la Ville présent dans les événements et les exposés dans les immeubles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Application téléphonique cellulaire pour les résidents des immeubles à logements multiples	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Comptes rendus dans les infolettres de la Ville	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Aimants à frigo donnant de l'information sur le tri des matières	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Recours aux tactiques de modification des comportements (messages guides et engagements communautaires, entre autres)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

26. Avez-vous des idées pour d'autres outils d'information à l'intention des locataires?



Solid Waste Master Plan

Plan directeur des déchets solides

27. Quels sont les outils qui permettraient de sensibiliser et d'informer le personnel de la gestion immobilière dans le domaine des programmes de gestion des déchets? *

	1- Inutiles	2	3 - Plutôt utiles	4	5- Très utiles
Site Web de la Ville d'Ottawa destiné expressément au personnel de la gestion immobilière	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Manuel du concierge de la Ville d'Ottawa	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Appeler au 3-1-1 pour parler à un inspecteur des déchets solides	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Infolettre diffusée par courriel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Information postale transmise par Postes Canada ou d'autres entreprises de messagerie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Applications mobiles pour le personnel de la gestion immobilière (avec des rappels et des comptes rendus)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

28. Avez-vous des idées pour d'autres outils d'information à l'intention du personnel de la gestion immobilière?

La Stratégie de réacheminement des déchets des immeubles à logements multiples

Merci d'avoir répondu à notre sondage! Si vous avez d'autres commentaires à faire sur la Stratégie de réacheminement des déchets des immeubles à logements multiples, veuillez les





Solid Waste Master Plan

Plan directeur des déchets solides

noter dans la case de texte ci-après ou nous les faire parvenir par courriel (PlanDechets@ottawa.ca).

29. Autres commentaires sur la Stratégie de réacheminement des déchets des immeubles à logements multiples

30. Je souhaite mieux discuter de ce projet avec le personnel de la Ville dans un groupe de discussion ou une séance d'information.

- Oui
- Non

31. Adresse de courriel pour vous contacter afin de vous tenir au courant des autres activités de consultation.



Solid Waste Master Plan

Plan directeur des déchets solides

Les types d'immeubles gérés

De combien d'immeubles distincts êtes-vous propriétaire, gestionnaire ou responsable de l'entretien

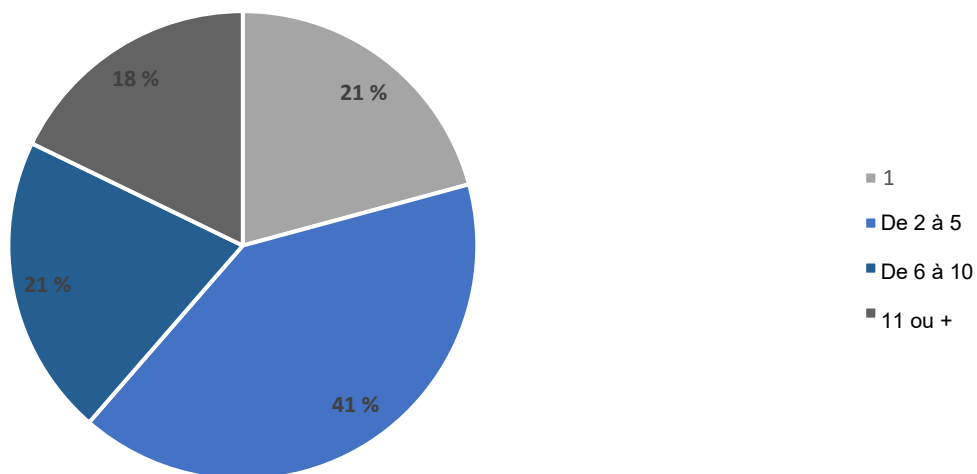


Figure 1 : Nombre d'immeubles dont les répondants sont propriétaires, gestionnaires ou responsables de l'entretien

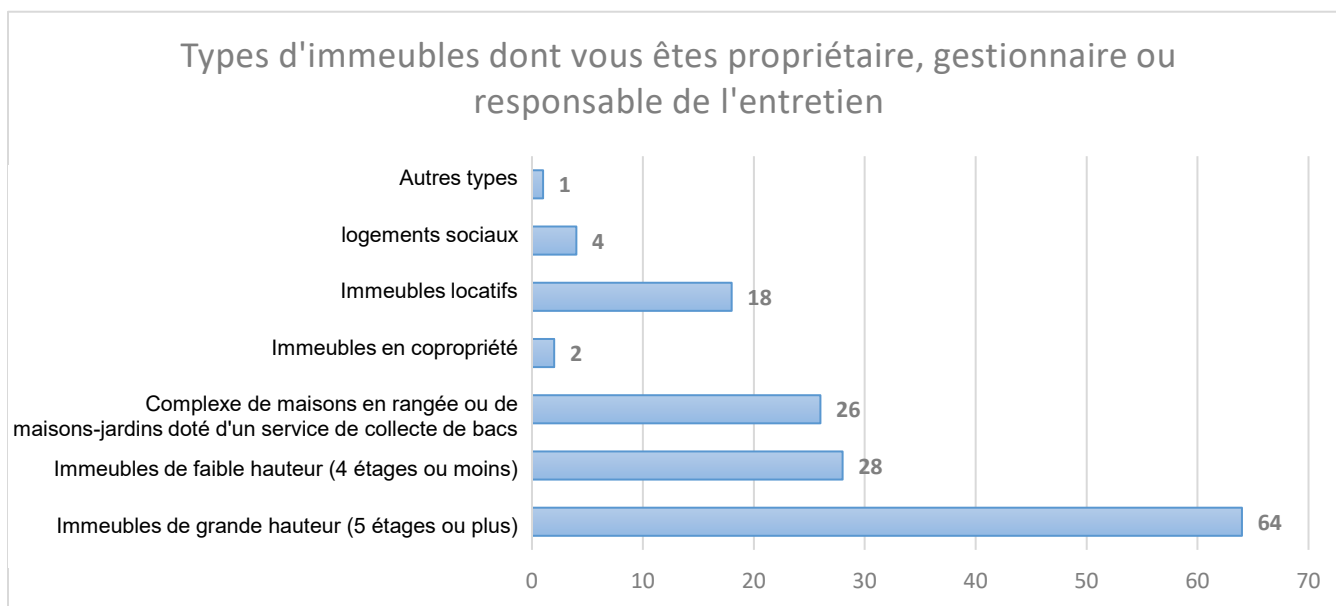


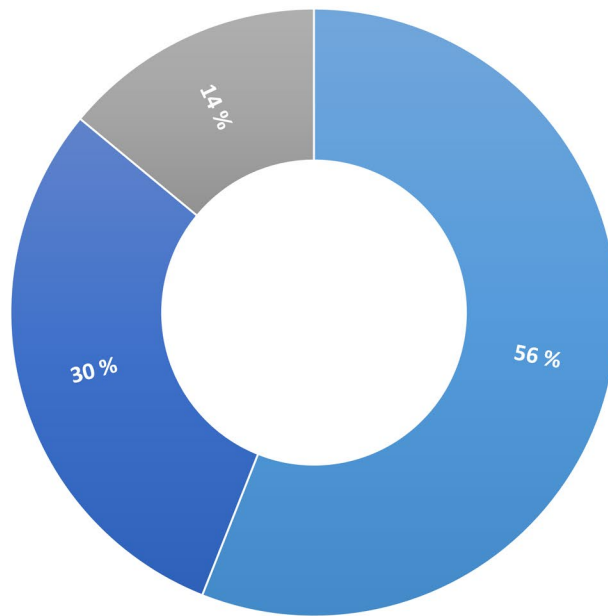
Figure 2 : Types d'immeubles dont les répondants sont propriétaires, gestionnaires ou responsables de l'entretien



Solid Waste Master Plan

Plan directeur des déchets solides

Y a-t-il des colonnes vide-ordures dans l'immeuble (ou dans les immeubles)?



■ Yes
Oui

■ No
Non

■ Some Yes, Some No (multiple properties)
Oui dans certains cas et non dans d'autres (immeubles à logements multiples)

Figure 3 : Pourcentage des immeubles dotés de colonnes vide-ordures



Appendice C

**Le tableau des difficultés et des solutions :
le Groupe de travail des intervenants des
immeubles à logements multiples**





Les difficultés et les solutions

Étendre le réacheminement des matières organiques à tous les immeubles à logements multiples			
Locataires refusant de participer	Odeurs nauséabondes et vermine	Espace limité	Autres difficultés
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Panneaux indicateurs clairs ✓ Différentes langues ✓ Responsabilisation des locataires ✓ Promoteurs des locataires ✓ Information des résidents 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Verrouillage des bacs ✓ Tapissage des bacs à l'aide de sacs de plastique ✓ Éclairage aux UV ✓ Nettoyage des bacs après la collecte ✓ Collecte plus fréquente ✓ Conseils sur la participation des résidents 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bacs de différentes tailles ✓ Enceinte distincte de l'immeuble ✓ Réaffectation de la superficie ✓ Différentes solutions pour le rangement 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Demander à la Ville de ramasser les déchets contaminés des bacs verts.
<p>Discussion : Ces mesures sont-elles suffisantes? Y a-t-il des inquiétudes par rapport aux mesures qui font partie de la liste? Manque-t-il des solutions?</p>			

Figure 4 : Le tableau des difficultés et des solutions; réunion du Groupe de travail des intervenants des immeubles à logements multiples, mars 2022